

Population étrangère

9,9%

C'est la part que représentent les personnes de nationalité étrangère dans la population totale wallonne au 1^{er} janvier 2016. Cette proportion s'élève à 11,5 % au niveau national

Structure de la population étrangère (personnes de nationalité étrangère) en Wallonie et en Belgique, situation au 1^{er} janvier 2016

	EU-27	Europe hors EU	Asie	Afrique	Amérique	Océanie	Autre	Total
Wallonie								
Effectif	266 149	10 660	22 905	46 531	7 893	139	3 914	358 191
En % du total	74	3	6	13	2	0	1	100
Belgique								
Effectif	880 206	46 934	135 427	182 221	37 011	966	12 895	1 295 660
En % du total	68	4	10	14	3	0	1	100

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

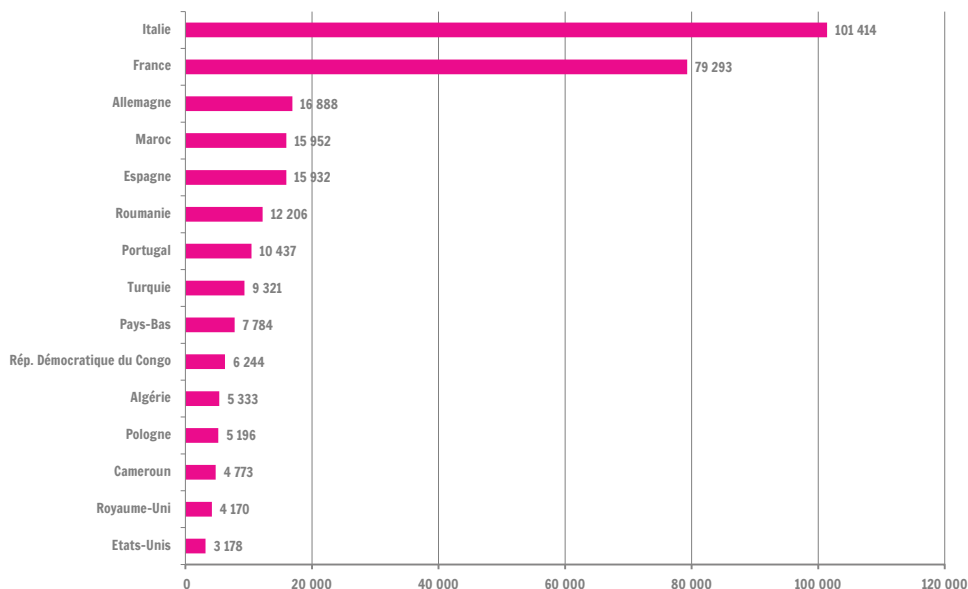
Note : la catégorie autre correspond aux personnes de nationalité indéterminée et aux apatrides. La catégorie " Europe hors UE " intègre l'entièreté de la Fédération de Russie et exclut la Turquie

Au 1^{er} janvier 2016, la Wallonie compte 3,6 millions d'habitants. Parmi eux, 358 191 personnes sont de nationalité étrangère ; ce qui représente environ 28 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Belgique.

Les données du tableau ci-dessus mettent clairement en évidence que la population de nationalité étrangère établie en Wallonie est principalement d'origine européenne. En effet, globalement, les citoyens originaires des pays de l'Union européenne représentent 74 % de l'ensemble de la population étrangère wallonne. C'est également le cas pour la Belgique, mais dans une moindre mesure (68 %). On peut également noter qu'environ 3 % des étrangers résidant en Wallonie sont originaires des pays européens non-UE. Ce qui signifie qu'environ huit personnes de nationalité étrangère sur dix vivant en Wallonie émanent du continent européen (77 %). Loin derrière l'Europe, se positionne l'Afrique (13 %) deuxième continent d'origine de la population étrangère wallonne, devant l'Asie (6 %).

Population étrangère

Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, effectif, situation en 2016



Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

Comme le montre le graphique ci-dessus dans le Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, on retrouve à la 1^{er} place l'Italie avec 101 414 personnes, suivie de la France avec un effectif évalué à 79 293 personnes. À eux seuls, ces deux pays représentent 50 % du total de la population étrangère wallonne. Cette proportion culmine à 84 % lorsqu'on considère l'ensemble des pays du Top-15. Dans ce groupe, le premier pays extra-européen est le Maroc qui se classe à la 4^{ème} place, avec 15 952 individus, soit 4,5 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Wallonie.

Définitions et sources

Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité belge et qui réside en Wallonie ou dans une autre Région belge. La population étrangère comprend aussi bien des personnes nées à l'étranger et des personnes nées en Belgique. Les données relatives à la population étrangère sont issues du registre national. Les données relatives à la population de nationalité étrangère sont diffusées de façon récurrente par le SPF-Economie / Direction générale Statistiques.

Pertinence et limites

La limite de cet indicateur réside dans le fait qu'il ne permet pas de capter l'immigration dans toutes ses composantes puisque les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas. En effet, un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère (certains immigrés acquièrent la nationalité belge). À l'inverse, une personne de nationalité étrangère n'est pas forcément un immigré (certains étrangers sont nés en Belgique).